

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 34-320-1923 Interdictions de séjour.

n° 34-320-1923

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 juillet 1923

Numéro JO
n° 320 du 31/07/1923

Date du numéro
31 juillet 1923

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti est interdit au Né Ah Ibrahim pendant 5 ans condamné pour vol).